



**COMITÉ DE LA  
HAUTE-VIENNE**

**PROCES VERBAL**  
*REUNION COMITE DIRECTEUR*

*DU 14 FEVRIER 2021*

COMITE DIRECTEUR 2017 – 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	X			LAVERGNE	Marie Françoise	X		
DEVAINE	Christian	X			MARSAC	Claude	X		
DUBREUIL	Jean-Luc		X		PASTUREAU	Jean Claude		X	
DUPRE	Monique	X			PRADEAU	Eric	X		
GENTY	Michel	X			PREMAUD	René	X		
GERBAUD	Dominique	X			RICOU	Didier	X		
JUHEL	Jean-Marie	X			RIVIER	Nadège	X		

L'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation de la réunion du Comité Directeur du 19 décembre,**
- **Point sur les licences,**
- **Point financier : Compte de Résultat exercice 2019/2020,**
- **A.G. du Comité 27 Février :**
  - **Préparation, Déroulement,**
  - **Elections,**
  - **Modification des Statuts et du Règlement Intérieur,**
  - **Règlement Coupe de la Haute-Vienne.**
- **Calendrier annuel ou pas ?**
- **C.D.C. :**
  - **Point sur l'inscription des équipes,**
  - **Modalités de déroulement (CDC normal, plateaux, dates...)**
- **Qualificatifs Championnats, Organismes..., Trophées,**
- **Journée de la Femme,**
- **Concours,**
- **Défi des Ecoles de Pétanque,**
- **Projet acquisition minibus,**
- **Questions diverses, (Proposition Appellation du Boulodrome),.....**
- **Présentation des nouveaux candidats.**

Les nouveaux candidats pour intégrer le futur Comité Directeur ont été invités à participer à cette réunion. Martine Furelaud (Saint Hilaire les Places) excusée, Patrick Beyrand (Joliot-Curie) présent et Gérard Germanaud (Razès) excusé.

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance à 9h10, et a souhaité la bienvenue et remercié le futur candidat P. Beyrand pour sa présence.

Le Président remercie les participants à cette réunion qui est organisée conformément aux règles sanitaires.

- **Approbation du compte-rendu Comité Directeur du 19 décembre,**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité après modifications faites en séance.

○ **Point sur les licences,**

Il y a 1385 enregistrées à ce jour (50.68%), le comité se situe à la 20<sup>ème</sup> place nationalement pour la reprise de licences avec un pourcentage de 44.31% pour la commission régionale.

LICENCES AU 12 FEVRIER 2021													
	VETERANS M	VETERANS F	SENIORS M	SENIORS F	JUNIORS M	JUNIORS F	CADETS M	CADETS F	MINIMES M	MINIMES F	BENJAMIN M	BENJAMIN F	TOTAL
ELITES													0
HONNEURS	68	8	70	24									170
PROMOTIONS	492	92	453	124	12	8	19	5	7	2	1		1215
TOTAL	560	100	523	148	12	8	19	5	7	2	1	0	1385
<u>TOTAL MASCULINS</u>			1122	dont		39	JEUNES						
										<u>TOTAL JEUNES</u>		54	
<u>TOTAL FEMINIENS</u>			263	dont		15	JEUNES						

St Brice/St Martin est officiellement dissout, l'avoir sera donné à des associations de la commune et un club est en création à St Laurent sur Gorre. Il n'est pas normal que tous les clubs n'aient pas réglé leur affiliation. Pour participer à l'Assemblée Générale, ne pourront voter que les clubs ayant réglé leur affiliation et dont les dirigeants sont titulaires de la licence 2021.

○ **Point financier : Compte de Résultat exercice 2019/2020,**

Bilan de l'année 2020 :

Recettes : 123956.86€

Dépenses : 85432.57€

Soit un solde excédentaire de : 38524.29 €

Sur la mandature, il apparait un excédent de 60K€ bien que le CD ait mis en place de nouvelles organisations (CDC Vétéran, Provençal, jeunes), qualificatifs championnats Triplette Provençal, UNSS, USEP.

Budget prévisionnel :

Le prévisionnel qui sera présenté à l'AG s'établit à l'équilibre pour un montant de : 171 340€

Le nouveau logiciel Basicompta est beaucoup plus facile d'utilisation et permet d'extraire les données comptables au jour le jour.

Le changement des dates de l'exercice comptable acté lors du dernier CD, passe du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Octobre. Cette décision, inscrite à l'article 32 des statuts du Comité, devra être validée lors de l'Assemblée Générale.

Les comptes du Comité ont été vérifiés le samedi 13 février par Bernard Fargeot (Martine Furelaud excusée pour hospitalisation), il faudra procéder au remplacement de M. Furelaud qui est candidate pour le CD et prévoir un suppléant.

- **A.G. du Comité 27 Février :**

- **Préparation, Déroulement,**

L'AG du comité devrait se dérouler le samedi 27 février 14h30 au boulodrome du Moulin Pinard sur le boulodrome.

Le 15 février, il sera envoyé les documents nécessaires à la préparation de l'AG : convocation, PV de l'AG de l'année dernière, Budgets, listes des candidats.... Envoi par mail et envoi par courrier. Un courrier d'accompagnement pour expliquer les conditions particulières de cette organisation et l'impossibilité d'envoyer les documents dans les délais. Le nombre est limité à une personne par club.

Trois personnes à la tribune.

Le Comité commandera des plateaux repas pour le midi au traiteur pour les membres du CD.

- **Elections,**

La liste est présentée lors de la réunion. Les enveloppes électorales seront remises à l'entrée de la salle aux clubs étant à jour de l'affiliation et dont les membres ont pris leur licence 2021. Il y aura des couleurs différentes pour le nombre de voix dont les clubs sont porteurs.

- **Règlement Coupe de la Haute-Vienne.**

Le début de cette compétition est conditionné à la mise en œuvre de la Coupe de France 2021/2022. Le règlement est adopté avec une inscription fixée à 10€ comme décidé lors de la réunion du 19 décembre. Le cadrage des compétitions est laissé à l'initiative des comités, donc il se fera au premier tour.

- **Modification des statuts et du Règlement Intérieur,**

Il faut modifier l'article 32 des statuts (exercice comptable sera du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre en lieu et place des dates actuelles 22 novembre 21 novembre) dans la proposition qui sera envoyée aux clubs pour modification en AG.

Le règlement intérieur a été modifié en précisant notamment les appellations des nouvelles structures régionales.

- **Règlement Coupe de la Haute-Vienne,**

- **Calendrier annuel ou pas**

Il y a encore beaucoup d'incertitudes pour définir les éléments à mettre sur ce calendrier ; le comité ne se positionne pas pour le moment sur ce calendrier.

- **C.D.C.**

- **Point sur l'inscription des équipes :**

Il y a actuellement :

CDC Open :

Des clubs ont été repêchés en fonction des classements aux championnats 2019 pour compléter les poules en partant de la deuxième division. Reste 52 équipes en D4 au lieu de 60 - 2 propositions : 5 poules (4 poules de 10 + 1 de 12) ou bien 6 poules (4 poules de 9 + 2 de 8) la 2<sup>ème</sup> proposition est adoptée. La formule plateau ne sera pas mise en place pour la saison 2021.

CDC Féminin :

Il ne reste que 17 équipes en CDC - 2 propositions : (1<sup>ère</sup> division à 8 équipes et deuxième division à 9) ou (1<sup>ère</sup> division à 10 équipes et deuxième division à 7). La première proposition est retenue.

CDC Vétérans :

Il ne reste que 53 équipes, au lieu de 54 précédemment : En 3<sup>ème</sup> division, il y aura 2 poules de 8 et une de 7.

CDC Provençal :  
Il ne reste que 6 équipes.

➤ Modalité de déroulement (CDC normal, plateaux, dates) :  
**Faire un tableau récapitulatif des dates.**

○ **Qualificatifs Championnats, Organiseurs....., Trophées,**  
Condat s'est proposé pour le qualificatif doublette sénior secteur Ouest et jeunes qui se déroulera au Boulodrome. Il y a un souci pour organiser les triplettes à BELLAC au vu de l'état des terrains. Les conditions sanitaires posent des problèmes annexes d'organisation.

LES QUALIFICATIFS DEPARTEMENTAUX 2021			
Dates	Manifestations	SECTEURS	CLUB ORGANISATEUR
Samedi 27 Mars	Doublette Séniors	SECTEUR OUEST	CONDAT
		SECTEUR EST	PEYRAT LE CHÂTEAU
Dimanche 28 Mars	Tête à Tête Féminin		CONDAT
Dimanche 28 Mars	Journée Finales + <b>Doublettes Jeunes</b>		
Samedi 03 Avril	Doublette Séniors Jeu Provençal		PANAZOL AU BOULODROME DU MOULIN PINARD
Dimanche 04 Avril		<b>Finale Doublette Sénior JP + Qualificatif Triplette Mixte</b>	
Lundi 05 Avril (Pâques)	Tir de précision		AUCUN CLUB CANDIDAT
Samedi 10 Avril	Triplette toutes catégories (Masculin - Féminin)		BELLAC
Dimanche 11 Avril			
Mercredi 14 Avril	Triplette Vétéran		AMBAZAC
Jeudi 15 Avril			
Samedi 17 Avril	Tête à Tête Sénior Masculin	SECTEUR EST	PANAZOL AU BOULODROME DU MOULIN PINARD
	Doublette Sénior Féminin	SECTEUR OUEST	SAINT YRIEIX
Dimanche 18 Avril	Journée Finales + <b>Tête à tête Jeunes</b>		PANAZOL AU BOULODROME DU MOULIN PINARD
Samedi 24 Avril	Triplette Séniors Jeu Provençal		AUCUN CLUB CANDIDAT
Dimanche 25 avril	Finale Triplette Séniors Jeu Provençal + <b>Finale Triplette Mixte</b>		
Samedi 1er Mai	Doublette Mixte	SECTEUR OUEST	JP ISLE
		SECTEUR EST	SAINT PRIEST TAURION
Dimanche 02 Mai	Journée Finale		SAINT PRIEST TAURION
Samedi 08 Mai	Triplette Promotion + Triplette Jeunes		RILHAC RANCON AU BOULODROME DU MOULIN PINARD
Dimanche 09 Mai			
POUR INFORMATION			
ORGANISATION QUALIFICATIFS CHAMPIONNATS REGIONAUX 2021			
Jeudi 13 Mai	Doublette Masculin + T A T Féminin		ST VAURY (CD 23)
Vendredi 14 Mai	Triplette Vétéran		SAINT LEONARD
Samedi 15 Mai	Triplette Masculin - Féminin		BRIVE (CD 19)
Dimanche 16 Mai	Doublette Mixte		ST.PRIEST TAURION

○ **Journée de la Femme,**  
La date retenue était le 7 Mars ; elle est repoussée à une date ultérieure en fonction de la situation sanitaire actuelle.

○ **Concours,**  
Des dates ont été proposées par les clubs ; il y a des dates qui se chevauchent - il sera proposé lors de l'AG de se positionner sur d'autres dates.

○ **Défi des Ecoles de Pétanque,**  
Cette compétition est suspendue pour l'instant.

○ **Projet acquisition minibus,**  
Le projet a été proposé par la Commission Jeunes pour le déplacement des équipes jeunes sur les sélections et divers championnats, mais pourrait aussi servir pour les déplacements de tous les qualifiés aux CDF, réunions des CR, congrès....

Les propositions sont les suivantes :  
FORD : 36 000 € / 31 038 €,  
PEUGEOT : 26 030 € expert combi / 30 274 € Traveler  
CITROEN : 32 639 € + 2 726 € de malus écologique.

TOYOTA : 29 500 €

OPEL : 32 000 €

Le choix du Comité se porte sur le Peugeot Traveler. Le Président est autorisé à signer le bon de commande.

○ **Questions diverses, (Proposition Appellation du Boulodrome),.....**

Un courrier a été envoyé aux autres partenaires de l'association du Boulodrome pour appeler le boulodrome « Daniel Voisin », le Comité Bouliste Départemental donne son accord, l'UFOLEP ne s'est pas manifesté à ce jour.

Le 1<sup>er</sup> Mars sera prise la décision du maintien ou non du congrès de la FFPJP en présentiel ; de toute façon, il sera réduit tant en nombre que pour sa durée. Il n'y aura que deux personnes du CD qui y participeront.

Le responsable animation du Lac de Saint Pardoux a sollicité le Comité pour organiser une activité boules sur le site du Lac (rassemblement et compétition). Le comité donne son aval.

Le CDOS et le conseil Départemental ont lancé l'initiative « Terre de sport 87 » ; le Comité a adhéré à ce service qui a pour but de faire la promotion de tous les sports afin de faire gagner des licenciés. Le Comité a mis deux clips en ligne ; l'équipe technique du Conseil Départemental propose de venir tourner un clip de promotion au Moulin Pinard avec l'école de pétanque à titre gratuit.

Une question sera posée lors du congrès de la FFPJP pour une nouvelle formule du questionnaire MMA afin que celui-ci devienne un support reprenant toutes les informations utiles et soit transmis bien plus tôt qu'actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15 .

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur n'est pas arrêtée.

Le Secrétaire,

Eric PRADEAU

Le Président,

Christian DEVAINE